

# CONSIGNES SECURITE

## Sur le Manège

**LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE  
LEURS PARENTS**

### ENFANT AUTORISÉ À MONTER

- ***Manège «JOUJOU» et «MINI DES PETITS»***

Age enfant : de 1 an à 7 ans

Taille : en dessous de 1m30

- ***Manège «SAFARI» et «MUSICAL»***

Age enfant : de 1 an à 14 ans

Taille : en dessous de 1m 60

### RÈGLE SUR LE MANÈGE

- Interdit de monter ou de descendre du manège lorsque celui-ci tourne
- Attendre l'arrêt complet du manège pour monter ou descendre de celui-ci
- Les enfants doivent rester assis à leurs places pendant toute la durée du tour.